



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DELIBERATION n° : 2022/79

**Réunion du 08 novembre 2022 à 19h00
sous la Présidence de M. Yann DUGARD**

Date de convocation : 31/10/2022

Nombre de Conseillers :

Date d'affichage : 31/10/2022

**En exercice : 29
Présents : 23
Votants : 27**

Présents : Mme Martine BAUDART, Mme Marie-Claude BERGERY, M. Francis BOLY, M. Dominique CARPENTIER, M. Pascal COLSON, M. Frédéric COURVOISIER-CLEMENT, Mme Eva DERVIN, Mme Valentine DION, M. Jean DUCASTEL, M. Yann DUGARD, Mme Annie FESTUOT, Mme Agnès HAUDECOEUR, M. Eric HUET, Mme Nadège GUEILLIOT LAMPSON, M. Christophe LEBON, Mme Marina LESCOUET, Mme Patricia LESUEUR, M. Jean-Baptiste MACHINET, Mme Nathalie MAROTEAUX, M. Frédéric MULLER, Mme Françoise PAYEN, M. Hubert RENOLLET et Mme Magali ROGER.

Excusés avec pouvoir de vote : Mme Barbara CORNEVIN-CORDONNIER a donné pouvoir de vote à Mme Marie Claude BERGERY, Mme Geneviève COSSON a donné pouvoir de vote à Mme Agnès HAUDECOEUR, M. Benoit LAIES donne pouvoir à Mme Marina LESCOUET, M. Laurent MOREAU donne pouvoir à M. Yann DUGARD

Secrétaire de séance : M. Eric HUET

Objet : Examen de demandes de subvention diverses

Vu le budget primitif 2022 et notamment les crédits ouverts à l'article 6574 ;

Considérant les demandes de subvention reçues et l'avis favorable du comité de village de Terron sur Aisne ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE D'ATTRIBUER les subventions suivantes sous réserve d'obtention des documents réglementaires :

	Subvention 2022	Résultat du vote
Société de chasse de Terron sur Aisne	1 000€	26 voix POUR et 1 voix CONTRE (Mme Geneviève COSSON)
Association Football Club Terron	1 000€	Unanimité

- D'AUTORISER, le cas échéant, le Maire ou son représentant à signer tous les actes à intervenir nécessaires à l'application de cette décision

Fait en mairie le
Le Maire,
Yann DUGARD



**Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en sous-préfecture le :
Et de sa publication ou notification le :**